

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 septembre 2025

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (ADAGV 79)

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Fabrice BARREAULT pouvoir à Frédéric NOURRIGEON, Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE pouvoir à Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN.

Titulaires absents pour départ :

Christian BREMAUD, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (ADAGV 79)

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5216-5, VI ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais et notamment sa compétence en matière de « création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1^{er} de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage » ;

Considérant le courrier du 4 août 2025 par lequel l'Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage (ADAGV 79) sollicite une subvention de 750 € ;

L'Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage des Deux-Sèvres, déclarée d'intérêt général, a pour objet :

- D'entreprendre toute action de reconnaissance mutuelle entre les gens du voyage et les sédentaires et de favoriser les échanges mutuels du vivre ensemble : culturels, sportifs, informatifs et toute activité ayant le même but ;
- De promouvoir et susciter la création et le développement de tout équipement destiné à accueillir les gens du voyage dans le département des Deux-Sèvres et de veiller sur sa mise en œuvre ;
- De promouvoir et susciter le développement de toute activité ou action destinée à l'accompagnement social des gens du voyage et de veiller sur sa mise en œuvre ;
- De veiller et participer à la coordination des différentes actions à caractère social, culturel, éducatif, économique ;
- De mettre ses compétences et son expérience acquise en direction des collectivités locales.

A ce titre, l'ADAGV 79 travaille en relation et en complémentarité avec la Communauté d'Agglomération du Niortais. Elle propose notamment des accompagnements scolaires et administratifs ainsi que des animations pour les plus jeunes.

Considérant l'intérêt pour la Communauté d'Agglomération du Niortais de poursuivre ce partenariat, il est proposé de donner une suite favorable à la demande de subvention de l'ADAGV.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de fonctionnement de 750 € à l'ADAGV 79 pour l'année 2025.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Florence VILLES

Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance

Président